

LOI n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports (1) — TITRE IX : CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/01/2014
Jurisdiction / Nature	LOI
NOR / Numéro	DEVX1240360L
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027469717

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] à l'établissement choisies en raison de leur compétence, parmi lesquelles des personnes issues du monde des associations d'usagers et de protection de l'environnement ; 4° De représentants élus du personnel [...] Le directeur général est nommé par décret, sur proposition des ministres chargés du développement durable, des transports et de l'urbanisme. [...]

[...] à l'établissement choisies en raison de leur compétence, parmi lesquelles des personnes issues du monde des associations d'usagers et de protection de l'environnement ; 4° De représentants élus du personnel [...] Le directeur général est nommé par décret, sur proposition des ministres chargés du développement durable, des transports et de l'urbanisme. [...]

[...] La représentation des personnels au sein du conseil d'administration, du conseil scientifique et technique, du comité technique d'établissement public et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions [...]

RÉFÉRENCE

LOI DEVX1240360L du 1 janvier 2014, « LOI n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports (1) – TITRE IX : CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027469717> (consulté le 27 août 2026).